

CIRCULAIRE DE SECURITE N° 95

Date : 13 Août 2002

OBJET : Retard à l'ouverture de voilures principales

Matériels concernés : Voilures PRIMA toutes tailles à l'exclusion des Prima porosité zéro

TEXTE :

Plusieurs utilisateurs ont constaté de nombreux retards à l'étalement sur des voilures de type PRIMA. Certains de ces retards, importants, ont conduit à des procédures de secours.

Une dégradation du tissu, sur certaines voilures, pourrait être à l'origine du problème mais des analyses complémentaires sont actuellement menées par le constructeur.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'information de la Société Parachutes de France qui a déjà effectué l'échange de voilures défectueuses.

Décision :

- Retirer du service les voilures s'étalant lentement
- Informer les propriétaires des voilures concernées
- Prendre contact avec la Société Parachutes de France dès réception de la présente circulaire
- Signaler sans délai à la FFP et à la Société Parachutes de France tout incident concernant les voilures PRIMA

DATE D'APPLICATION : DES RECEPTION